3/2

2e Session, Se Parlement, 12e Victoria, 1849.

## L

## BILL.

Acte pour amender un acte intitulé "Acte pour "autoriser certaines personnes y dénommées, et "leurs successeurs, à posséder certaines terres "pour l'objet y mentionné."

Imprimé par ordre de l'honorable Conseil Législatif.

Lu la 1e fois, Vendredi, 2e Mars, 1849. 2e Lecture, Lundi, 5e Mars, 1849.

L'honorable M. Róss.

[200 Copies.]